

**MAIRIE DE
SAINT-BONNET-DE-BELLAC
(HAUTE-VIENNE)
87300**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2022
--

L'an **deux mil vingt deux**

Le : 08 novembre à **20 h 00**

Le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT BONNET DE BELLAC** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude BOULLE – Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 octobre 2022

Présents : M. BOULLE Jean-Claude – Mme CHAPPET Ginette - M. NORMAND Alain
Mme PEYRET-MOREAU Bénédicte - M. DECHATRE Joël – M. JOLY Pascal
Mme JAUSOIN Béatrice - Mme PORTOLAN Jocelyne - Mme CHAPUT Martine
M. LEPINE Christian

Absent : M. HEGARTY Thomas

Secrétaire : Mme JAUSOIN Béatrice

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du projet de parc photovoltaïque de « la Rissenderie » par M. SAILLARD de la société TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE

- Budgets :

- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement des budgets principal et assainissement
Adopté à l'unanimité

- Décision modificative n° 1 – Budget principal

DESIGNATION DES ARTICLES	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
165 – Dépôts et cautionnements reçus	+ 250,00 €	
2132 Immeubles de rapport	- 250,00 €	

Adopté à l'unanimité

- Admission en non-valeur : produits irrécouvrables pour la somme de 7,50 €
Adopté à l'unanimité

- SIDEPA : modification des statuts – Adopté à l'unanimité

- Curage et busage de fossés : actualisation des prix – Adopté à l'unanimité

- Communauté de communes du Haut Limousin en Marche : rapport de la CLECT
Le conseil municipal se prononce **CONTRE** (10 voix) l'approbation du rapport de la CLECT.

- Rénovation de l'église :
- Avenant au lot 5 couverture, entreprise BOUCHARD : travaux d'évacuation des eaux de ruissellement
- Travaux d'électricité (hors marché) : éclairage complet à neuf, sonorisation compacte et mise en conformité des tableaux électriques
- Restauration des vitraux (hors marché)
- Demande de subventions DETR (Etat) et Département
Adopté à l'unanimité

Informations du Maire au Conseil Municipal :

- Repas des aînés : les conditions sanitaires étant encore fragiles, un colis sera remis à chaque ayant droit, la distribution interviendra avant Noël
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement : Ferme éolienne de Courcellas, communes de Bellac et Blond
Arrêté préfectoral actant une déclaration de modification de sa demande d'autorisation d'exploiter consistant en la suppression de l'éolienne E1 et en la modification des caractéristiques dimensionnelles et de puissance des éoliennes E2 à E5.
- Travaux de sécurisation du réseau Eclairage Public « Chez Pailler » réalisés par le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée le 09 novembre deux mil vingt-deux à zéro heure et quarante minutes.